

Gestion des Ressources Humaines

La rémunération

Ce cours vous est proposé par Annabelle Hulin, Professeur des Universités en Sciences de Gestion, Université de Tours et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

- 1. Quels sont les fondements de l'équilibre du système de rémunération ? (une seule réponse possible)**
 - a. L'équilibre interne, l'équilibre externe, l'équilibre financier
 - b. L'individu, l'équipe, l'entreprise
 - c. L'expert-comptable et le service RH
 - d. La masse salariale
- 2. PEE signifie (une seule réponse possible)**
 - a. Plan Employé Entreprise
 - b. Plan d'Épargne Entreprise
 - c. Plan des Effectifs et des Employés
 - d. Plan d'Épargne Employé
- 3. Qu'est-ce qu'un effet de noria positif ? (une seule réponse possible)**
 - a. L'effet du remplacement, aux mêmes postes, de salariés âgés par des salariés plus jeunes
 - b. L'effet du remplacement, aux mêmes postes, de salariés jeunes par des salariés plus âgés
 - c. L'augmentation du nombre de salariés
 - d. Les effets d'évolution des taux des primes d'ancienneté

4. La participation est obligatoire dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

- a. Vrai
- b. Faux

5. L'intéressement est obligatoire dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

- a. Vrai
- b. Faux

**6. Les critères de calcul de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes sont :
(plusieurs réponses possibles)**

- a. Le nombre de femmes salariées dans l'entreprise
- b. L'utilisation de l'écriture inclusive
- c. Écart de rémunération femmes/ hommes
- d. Écart de taux d'augmentations individuelles
- e. Nombre de salariées augmentées à la suite de leur congé maternité
- f. Nombre de congé maternité dans l'entreprise
- g. Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations
- h. Écart de taux de promotions

7. PERCO signifie (une seule réponse possible)

- a. Plan d'Épargne Retraite Commun
- b. Plan d'Épargne Retraite Collaboratif
- c. Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif
- d. Plan d'Épargne Régulier Complémentaire

8. GVT signifie (une seule réponse possible)

- a. Glissement, Vieillessement, Technicité
- b. Glissement, Valorisation, Technique
- c. Glissement, Valorisation, Talent
- d. Glissement, Vieillessement, Talent

9. L'effet structure : (une seule réponse possible)

- a. se manifeste lorsque des changements interviennent dans la structure des qualifications de l'entreprise
- b. se manifeste lorsque des changements interviennent dans les effectifs de l'entreprise
- c. se manifeste lorsque des changements interviennent dans la structure des âges de l'entreprise
- d. se manifeste lorsque des changements interviennent dans les recrutements de l'entreprise

10. Afin de définir le dispositif de rémunération des salariés, la fonction RH doit respecter un certain nombre d'obligations légales : (plusieurs réponses possibles)

- a. Le respect des salaires minimaux
- b. L'obligation de négociations salariales
- c. L'interdiction de toute discrimination en matière de rémunération
- d. Le principe d'égalité de rémunération entre femmes et hommes

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion des Ressources Humaines, Annabelle Hulin, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.